



OFFRE D'EMPLOI

La filière pêche et produits de la mer, qui a forgé l'identité du territoire et influencé son aménagement, est aujourd'hui en profonde mutation et doit relever de nombreux défis. Pour soutenir ces filières, conforter le dynamisme de toute l'économie locale, et créer des emplois durables, le territoire doit se réinventer, innover et expérimenter, tout en préservant le cadre de vie préservé et authentique qui le caractérise. Dans ce contexte, 5 communes portuaires de la communauté de communes du Pays bigouden sud (CCPBS) ont été retenues pour intégrer le programme « petites villes de demain » : Penmarc'h, Le Guilvinec, Treffiagat-Léchiagat, Plobannalec-Lesconil et Loctudy. Ces cinq communes et la CCPBS, avec le soutien du syndicat mixte des ports de pêche et plaisance de Cornouaille, souhaitent impulser une stratégie collective de rebond en ciblant le programme PVD sur les espaces à vocation maritime et pour ces raisons recrutent :

Un CHEF DE PROJETS « Petites villes de demain » (F/H) CONTRAT DE PROJET de 18 mois (renouvelable 1 fois) Emploi de catégorie A – Temps complet

Au sein du pôle économie tourisme, sous la responsabilité directe du DGA services à la population de la CCPBS et sous la responsabilité fonctionnelle des directions générales des cinq communes concernées, le « chef de projet PVD » (F/H) devra impulser une stratégie collective de rebond ciblée sur 3 trois axes :

Axe 1 : Élaborer un plan guide pour chaque site portuaire, feuille de route partagée qui définit les grandes orientations d'aménagement par secteurs, qui visera à : identifier les opportunités foncières et immobilières, repérer les espaces stratégiques et mutables ; optimiser et dynamiser le foncier à vocation économique ; conforter les entreprises existantes, les accompagner dans leurs projets de développement et de transition ; accompagner la diversification des activités, en cohérence avec les disponibilités foncières et immobilières en rétro littoral.

Axe 2 : Valoriser le potentiel des interfaces ville port : optimiser la gestion des déplacements et du stationnement (mutualisation) ; faciliter la réalisation de projets économiques structurants ou projets d'aménagement d'interface ville port en zone littorale ; renforcer la connexion des ports et de la ville, tout en sécurisant les espaces professionnels ; valoriser l'image du port dans la ville, faire connaître l'écosystème portuaire (métiers, produits...) aux habitants et visiteurs, en lien avec les partenaires et l'office du tourisme communautaire.

Axe 3 : Renforcer la dynamique des centralités des villes portuaires : accompagner la dynamique d'installation ou de reprise des entreprises, en lien avec les communes et le pôle économie tourisme de la communauté de communes ; s'appuyer sur les démarches collectives (unions des commerçants...) pour impulser le rebond économique ; faciliter la réalisation de projets économiques ou d'aménagement structurants.

Profil:

- Bac +5 en aménagement ou urbanisme, développement local. Une expertise dans le domaine maritime et portuaire serait un atout.
- Expérience réussie dans des fonctions similaires de pilotage de projets urbains complexes: analyse de projet, management stratégique par projets et objectifs, gestion de la complexité, conduite de projet et pratique opérationnel avérée (connaissance des outils de conduite de projet, d'organisation, de planification, d'évaluation et de reporting).
- Solides connaissances dans le montage de dossiers financiers. Maitrise de la réglementation en matière de marchés publics.
- Connaissance des acteurs en urbanisme, paysage, architecture, patrimoine et cadre de vie ;
- Maitrise des enjeux, évolutions et cadres réglementaires des politiques territoriales et de l'environnement des collectivités territoriales.
- Excellentes qualités relationnelles et rédactionnelles.
- Maitrise de l'outil informatique et des nouvelles technologies de communication.
- Permis B indispensable (nombreux déplacements entre l'EPCI et les 5 communes).

Caractéristiques du poste: participation à des réunions internes et externes hors plage horaire de bureau ; lieu de travail itinérant (poste fixe disponible à la CCPBS, mais une itinérance sera menée de façon équilibrée sur les 5 communes).

Prise de fonction : à pourvoir dès que possible et au plus tard au 22 janvier 2024.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + adhésion au CNAS + participation employeur à la prévoyance et à la mutuelle.

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à Monsieur le président de la communauté de communes du Pays bigouden sud : 17, rue Raymonde-Folgoas Guillou - C.S. 82035, 29122 PONT-L'ABBÉ CEDEX ou par mail: recrutement@ccpbs.fr avant le 28 décembre 2023. Pour tous renseignements complémentaires, contacter le DGA services à la population par téléphone au 02 98 87 14 42.